

Réunion Annuelle Cerise+SPTF 2022

Notes de session

<u>Nom de la séance</u>	Séance de travail sur la Règlementation sur la Finance durable et la Divulgence d'informations (SFDR) et séance de travail sur les Principaux impacts négatifs
<u>Date</u>	28 septembre 2022
<u>Temps</u>	Matin et après-midi
<u>Modérateurs</u>	Jurgen Hammer , Directeur Général, SPTF Europe Emmanuelle Javoy , responsable de la Performance sociale et de la mesure de l'Impact, Symbiotics

L'objectif de la session du groupe de travail *Sustainable Finance and Disclosure Regulation* (SFDR) était d'établir des lignes directrices pour les fournisseurs de données sur les besoins et les exigences des investisseurs en matière de reporting SFDR, afin d'améliorer la coordination et d'optimiser les données proposées sur le marché. Afin de mieux comprendre où en sont les investisseurs concernant leur reporting SFDR, Cerise+SPTF a diffusé une enquête quelques semaines avant la réunion annuelle de Cerise+SPTF. La session a commencé par une mise à jour juridique de Corentin Gata d'Arendt et Jurgen Hammer de SPTF soulignant les principaux enseignements tirés des commentaires de 20 investisseurs. Cécile Lapenu de CERISE a partagé les résultats du projet pilote sur les Principaux impacts négatifs (PAI) et le reporting SFDR dans l'outil d'audit social SPI. Voir la présentation PowerPoint de cette rencontre, publiée sur le site de Cerise+SPTF.

Dans l'après-midi, 15 investisseurs participants ont eu une réunion productive de plusieurs heures pour discuter de la liste complète des indicateurs PAI et de la manière dont les investisseurs peuvent travailler ensemble en tant que secteur pour créer des approches, des indicateurs et des références communes pour les rapports SFDR.

Pour des informations plus détaillées sur cette session, ou si vous souhaitez rejoindre le groupe de travail SFDR, veuillez contacter Ally Ryder à allyryder@sptfnetwork.org ou Jurgen Hammer à jurgenhammer@sptfnetwork.org.